



FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS CULTURELLES
ÉDUCATIVES ET DE LOISIRS DES YVELINES

RAPPORT MORAL 2025



SOMMAIRE

ÉDITO

P 2 Édito

**P 3 Vie associative et
Partenariats**

**P 5 Ressources
humaines**

**Évaluation des objectifs définis
par le rapport d'orientation
2025-2029**

P 7 Être unis dans nos diversités

P 9 Approfondir la relecture

**P 11 Former les équipes
d'animation à la lutte pour la
protection des mineurs et contre
les violences sexuelles**

**P 12 Renforcer le trépied et clarifier
le rôle de chacun**

ANNEXES

-La relecture

-Le trépied

-bénéficiaires 2025

**-carte d'implantation des
associations fédérées**

-Les données de l'été 2025

Aider à grandir, en confiance

Éduquer, c'est à dire aider les enfants et les jeunes à grandir en aptitudes, dans leur relation aux autres, dans leur dimension spirituelle, en confiance en eux, c'est la vocation de toutes nos associations.

Un regard en arrière sur l'année 2025 dans ce rapport moral permet de rendre grâce pour tout ce qui s'est vécu et partagé de beau dans les accueils, lors des camps et des week-ends, lors des formations. En particulier, nous nous réjouissons de la diversité qui se vit dans nos associations et entre elles. Cette mixité est une richesse et une chance, c'est un des axes que nous nous engageons à développer.

Pour grandir en spiritualité, la relecture des activités est un moyen puissant pour lequel nous proposons des outils, à découvrir ou à déployer. Mais pour grandir, il est important d'être en confiance. C'est pourquoi la FACEL a généralisé la proposition STOP-ABUS et propose des formations à ses membres.

Cette confiance est aussi importante au sein de nos directions, avec les rôles du président, de l'aumônier et du directeur clairement établis et qui assurent à nos associations la pérennité et une richesse éducative née de la diversité des rôles et des points de vue.

Merci pour votre engagement, et à bientôt !

Marc Dagallier

Président de la FACEL Yvelines

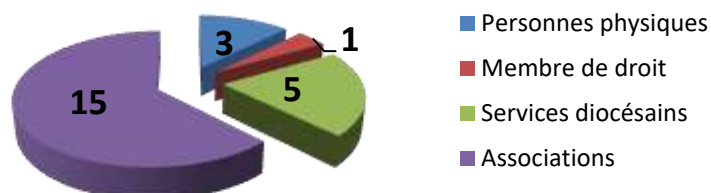


VIE ASSOCIATIVE

Les adhérents

Au 31 décembre 2025, la FACEL comptait 24 adhérents dont 20 personnes morales. Ces personnes morales se décomposent elles-mêmes en services diocésains associés (5) et associations adhérentes (15), soit le même nombre que fin 2024.

Adhérents au 31 décembre 2025



Aucun changement dans les membres du bureau n'est intervenu

PARTENARIATS

Les liens avec les membres associés

AEP : la réunion des nouveaux présidents de l'AEP a eu lieu fin 2025, le 20 novembre. Elle permet d'aborder très brièvement avec les présidents des AEP et des associations adhérentes à la FACEL, les points suivants afin de pouvoir s'emparer de la mission et de connaître les personnes ressources :

- Droit associatif (procédures déclaratives...)
- Droit de l'accueil collectif des mineurs
- RGPD

La Commission de protection des mineurs : la FACEL participe au travail fait par cette commission qui regroupe la responsable de la CRIP¹ du département, une ancienne juge pour enfants, un ancien policier, une psychologue spécialiste des traumatismes, le directeur diocésain de l'enseignement catholique, l'ancien proviseur du lycée Hoche de Versailles...

Dans ce cadre, la FACEL participe à la mise en place de la culture de protection des mineurs. En 2025, un escape game a été créé et animé par la FACEL à Jambville, en lien avec les associations d'AEP. Il avait été testé lors du WE animateurs puis proposé à l'ascension 2025 à environ 360 collégiens. Cela a été une très belle réussite.



¹ Cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP)

Les rapports avec les institutions

Le service départemental de la jeunesse et des sports (SDJES)

La FACEL entretient des relations avec le service départemental de la jeunesse et des sports, notamment en organisant des « formations civiques et citoyennes » dans le cadre du service civique (6 journées entre janvier et juin 2025). En 2025, les formations civiques et citoyennes organisées par la FACEL Yvelines ont été placées sur le catalogue régional de la DRAJES². Dans ce cadre, la FACEL a participé aux réunions de cette instance.

Une nouvelle formation civique et citoyenne a été créée : « lutte contre les violences sexistes et sexuelles ». Pour travailler cette formation, la secrétaire générale a été formée à la fresque du sexisme.

Toutefois pour permettre à la secrétaire générale de se former à la lutte contre les abus dans le cadre d'un diplôme universitaire et donc de lui libérer du temps de travail, les formations civiques et citoyennes ont pour le moment été abandonnées et le partenariat s'est donc arrêté en juin 2025.

En 2025, la FACEL a accueilli 6 jeunes en mission de service civique, 4 ont signé leur contrat en 2025 à Trappes, aux Mureaux et à Sartrouville.

Par ailleurs, la FACEL Yvelines a touché une subvention pour deux postes FONJEP (fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire) octroyés pour les Mureaux et le siège. Ces postes sont triennaux et l'un des deux a pris fin en septembre 2025, les fonds alloués au FONJEP n'en permettant plus le financement.

Une subvention FDVA (fonds pour le développement de la vie associative) a été versée pour ses actions tournées vers les quartiers prioritaires de la ville.

Les liens avec les autres FACEL

Les rencontres des secrétaires générales des 4 FACEL franciliennes se poursuivent désormais au rythme de 3 ou 4 rencontres annuelles. Cela nous permet de constater des problématiques communes et de réfléchir ensemble aux solutions. Fin 2025, il est envisagé de créer une FACEL Saint-Denis. La personne pressentie pour la créer est conviée à ces rencontres.

Union des patronages

La FACEL est membre de l'Union des Patronages et à ce titre continue à assister aux CA de cette fédération. Elle a par ailleurs en 2025 consolidé des liens avec le centre l'Apparent, membre de l'Union avec qui elle organise depuis la Toussaint 2025 les stages BAFA.

² Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

RESSOURCES HUMAINES

Salariés

En 2025, 13 salariés ont eu des contrats de travail à la FACEL Yvelines. Ce sont principalement des directeurs d'accueils collectifs de mineurs (ACM).

Ils se trouvent : aux Mureaux, à Mantes, à Trappes, à Sartrouville, à Saint-Germain-en-Laye, à Saint-Cyr, à Conflans/Maurecourt, au siège à Versailles et depuis septembre 2025 à Elancourt où une salariée directrice est venue rejoindre la FACEL Yvelines.

Depuis six ans, l'organisation professionnelle Hexopée, en partenariat avec le Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Éducation populaire, réalise chaque automne un baromètre³ sur les difficultés de recrutement dans le secteur de l'éducation populaire.

Sans surprise, cette édition 2025 pointe de très importantes difficultés de recrutement que rencontrent les employeurs du secteur de l'animation et parle même cette année d'une « alerte rouge » et voici ci-dessous un bref résumé de cette enquête : *« Année après année, nos baromètres démontrent que les difficultés s'aggravent et s'enkystent. Les associations de l'Éducation populaire, pilier de la cohésion sociale et territoriale, sont aujourd'hui prises en étau entre la baisse des financements publics et la nécessité de répondre à des besoins sociaux toujours plus importants »*, regrette David Cluzeau, délégué général d'Hexopée.

Ainsi, près de la moitié des structures associatives sont en déficit budgétaire, et 31 % ont des ressources nettement inférieures aux prévisions. En 2025, une majorité de structures (56 %) a pu maintenir ses investissements, mais cette part est en recul depuis 2023. Dans le même temps, la proportion de structures déclarant y avoir renoncé atteint 15 %, un chiffre en hausse depuis 2022.

Les difficultés de recrutement quant à elles concernent en premier lieu les postes d'animateurs (59 %). Selon le baromètre, elles renvoient à « un manque d'attractivité et à un fort turnover : temps partiel, niveaux de salaire, statuts fragiles, dépendance aux financements ». Des chiffres qui appuient une réalité : les associations de l'Éducation populaire sont dans le rouge.»

La FACEL Yvelines n'échappe pas à cette crise même si les ressources internes (le réseau des bénévoles mais aussi celui des parents) permet d'attirer des profils de personnes désirant trouver du sens à ce qu'ils font et qui croient au projet de patronage. Ainsi la directrice a pu être remplacée à Elancourt.

A Mantes-la-Jolie il n'y a toujours pas de directeur, la structure d'accueil n'étant pas suffisamment solide pour le permettre. Toutefois 2025 aura permis une réflexion sur la consolidation d'une association d'éducation populaire et en parallèle sur la formation de nouvelles directrices. Un accueil qui s'est tenu durant les vacances de Noël 2025 a permis de voir se lever une nouvelle génération d'animateurs et d'acter le départ en BAFD d'une jeune particulièrement motivée et active.

Volontaires en service civique

Quatre contrats ont été signés en 2025, pour des durées 8 mois.

Rappelons que les volontaires ne sont pas des animateurs et ne font donc pas partie des quotas d'encadrement. Ils ont une mission particulière avec une thématique qu'ils déclinent.

³ <https://www.jdanimation.fr/infos/barometre-hexopée-2025-2026-alerte-rouge-pour-les-associations-de-l-education-populaire>

ÉVALUATION DES OBJECTIFS DU RAPPORT D'ORIENTATION

La FACEL Yvelines pour les 5 prochaines années (de 2025 à 2029) s'est fixé 4 objectifs prioritaires :

- 1. Être unis dans nos diversités**
- 2. Approfondir la relecture**
- 3. Former les équipes d'animation à la lutte pour la protection des mineurs et contre les violences sexuelles**
- 4. Renforcer le trépied et clarifier le rôle de chacun**

2025 : un cap renouvelé

L'année 2024 nous avait donné l'occasion de nous réinterroger en profondeur et de revisiter nos fondamentaux. Ce temps de réflexion n'est pas resté théorique : il a nourri notre discernement pour établir nos priorités.

En mars 2025, un nouveau rapport d'orientation a ainsi été élaboré puis adopté. Il marque une étape et fixe un cap clair, posant les bases d'un élan renouvelé pour nos actions dans les 5 prochaines années.

Nous en voyons déjà les premiers signes dans ce rapport : une présence accrue des publics prioritaires dans chacun de nos accueils, un cadre renforcé et sécurisé, une responsabilisation plus importante des jeunes, des équipes mieux préparées à la libération de la parole et à gérer les situations difficiles, ainsi que le développement de solutions innovantes qui permettent d'élargir nos actions et de mieux répondre aux besoins de chacun.

Il reste quatre ans pour porter ensemble nos orientations à leur plein potentiel.



1. **Orientation 1** **Être unis dans nos diversités**

L'estime mutuelle permet de vivre ensemble en famille, en fraternité.¹ »

Vivre ensemble

« [...] partager avec toutes les associations adhérentes compte tenu de leur propre originalité, sachant que chacune développe une richesse qu'il nous appartient de faire connaître¹. »

1. S'adapter aux contextes culturels et sociaux

par la valorisation des actions menées localement

Une communauté WhatsApp a été créée afin de permettre le partage d'annonces, de photos et de nouvelles des différents patronages. Cet outil a vocation à renforcer les liens entre les équipes et à valoriser les initiatives locales, même si, à ce jour, peu de structures s'en sont encore pleinement saisies.

Lors du CA, il a également été proposé de mettre en place un drive partagé pour centraliser les plannings des semaines de patronage, les idées d'imaginaires, ainsi que divers supports et ressources. Ce drive a désormais été créé et les associations adhérentes peuvent envoyer leurs documents afin de mutualiser leurs outils, s'inspirer les uns des autres et faciliter la préparation de leurs activités.

2. Travailler avec l'ensemble des associations et mouvements

Le BAFA permet d'initier la rencontre des animateurs de différentes associations. Ils ont toujours plaisir à découvrir d'autres façons de faire et d'autres lieux d'accueil, c'est donc plus facile après cette formation d'initier des rencontres dont ils sont eux-mêmes demandeurs et acteurs mais le BAFA fait à Maule et à Versailles en partenariat avec l'Afocal ne permettait plus une réelle mixité. Deux sessions ont été organisées en février et en avril 2025 avec l'Afocal regroupant en tout une cinquantaine de stagiaires.

En 2025, le changement de prestataire pour le BAFA a marqué un véritable tournant. La session de formation générale organisée à Versailles à la Toussaint a été particulièrement marquante par la richesse de sa mixité sociale et territoriale. Elle a réuni trente jeunes venus de Trappes, des Mureaux, de Mantes-la-Jolie, de Versailles... créant un espace d'échanges et de rencontres entre des parcours, des réalités et des expériences très diverses. Cette diversité a favorisé l'ouverture à l'autre, l'enrichissement mutuel, la cohésion de groupe et un réel apprentissage du vivre-ensemble, en parfaite cohérence avec les valeurs portées par la FACEL Yvelines.

a. par la proposition de journées communes

Dans une dynamique de proposition de journées communes, la FACEL a créé, organisé et animé en 2025 un escape game à l'occasion d'une journée à Jambville, lors du jeudi de l'Ascension.

Ce sont 360 collégiens, venus de tout le département des Yvelines, qui ont pu participer à cette expérience fédératrice. Cette initiative a permis de favoriser les rencontres entre jeunes de territoires différents et de vivre un temps fort commun. Une première réussite qui en appelle d'autres, avec la perspective d'organiser de nouvelles journées communes dans les années à venir.

Diverses autres initiatives ont également vu le jour en 2025. Une bénévole de Saint-Germain-en-Laye a ainsi été accueillie à « L'Échappée Belle », un séjour itinérant en VTT à travers les Yvelines qui permet d'atteindre la Collégiale à Mantes-la-Jolie. L'objectif était qu'elle puisse vivre pleinement cette expérience afin de la proposer ensuite aux jeunes de son patronage. Dans le même esprit, la perspective d'organiser un séjour similaire au départ de Élancourt, en empruntant une autre route, a également émergé en 2025.

Par ailleurs, des séjours portés par l'association Rêve-toi et Marche ont rassemblé des enfants issus de différents lieux des Yvelines et d'Île-de-France. Ces temps forts favorisent également la collaboration entre équipes, en accueillant des animateurs et directeurs venus notamment de Sartrouville, Saint-Germain-en-Laye, Saint-Arnoult-en-Yvelines, Trappes et Élancourt...

Le WE animateurs : il est désormais installé dans les « traditions » et a eu lieu en 2025 les 29 et 30 mars à Saint-Lambert-des-Bois en accueillant un nombre record d'animateurs : 43 animateurs ont assisté à ce rassemblement qui est toujours un moment attendu et de joie. Il regroupait cette année des jeunes de Mantes, Carrières-sous-Poissy, les Mureaux, Trappes, Sartrouville, Poissy... C'est toujours l'occasion pour les animateurs présents de s'interroger sur leurs pratiques, d'approfondir des points après le BAFA mais aussi de créer une fraternité avec les autres animateurs et de voir qu'ils font partie d'un tout plus grand que leurs propres associations.

Ces dynamiques contribuent à renforcer les liens entre structures et à faire circuler les idées, les compétences au service des jeunes.

b. En ouvrant nos accueils largement

Accueillir inconditionnellement, c'est faire le choix de la fraternité entre nos associations mais aussi, l'accueil inconditionnel n'est pas seulement un principe, c'est pourquoi nous ne l'avons pas intégré comme une orientation mais comme devant irradier chacune de celles-ci : il constitue le cœur battant de notre identité. Nous le revendiquons comme un choix fort, exigeant, qui nous oblige à nous remettre en question et à progresser sans cesse pour qu'il demeure réel, concret et vivant.

Cet engagement prend corps d'abord grâce au bénévolat des animateurs et des autres bénévoles (cuisine, logistique, administrateurs), dont la générosité rend possibles des séjours financièrement accessibles, là où les tarifs des colos de la majorité des organismes s'envolent laissant un grand nombre d'enfants « sur le carreau ». Mais il s'incarne aussi dans le travail exigeant, déterminé des associations adhérentes, qui agissent au plus près des réalités des familles et mettent tout en œuvre pour contenir les tarifs⁴ :

- le recours au bénévolat (dans chacune de nos associations)
- la gestion libre avec des bénévoles en cuisine aux Mureaux, à Mantes, à Trappes...
- le choix du campisme ou de l'hébergement « hors local » (à Trappes, en camp VTT « l'échappée belle », les camps « rêve-toi et marche »...)
- des séjours plus proches (Saint-Germain-en-Laye, l'échappée Belle, Versailles Chantiers),
- la sobriété des activités (dans la grande majorité de nos séjours)
- le recours à des financements extérieurs (aux Mureaux en ouvrant un appel aux dons, à Mantes, Trappes, « Rêve-toi et marche », Sartrouville en ayant recours au financement « colos apprenantes »)
- dans le mode de recrutement des enfants accueillis (un porte à porte dans les immeubles à Versailles, des partenariats avec les CCAS) ...

⁴ Rapport d'orientation de la FACEL 2025-2029 : « Rejoindre davantage les milieux populaires » (première orientation de notre premier rapport d'orientation) est un dynamisme à renouveler sans cesse. Au-delà d'un objectif pluriannuel, nous avons choisi d'en faire une orientation profonde qui irradie chacun de nos objectifs : dans chacune des orientations présentées ci-après, demandons-nous comment nous rejoignons les plus lointains, comment nous ne « *les laissons jamais seuls* »²

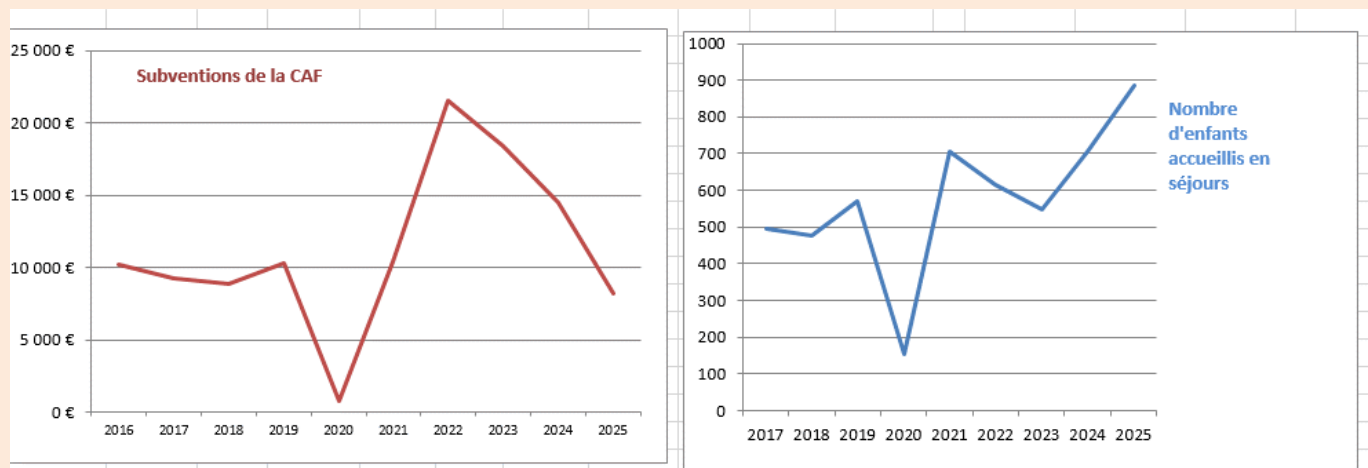
Partenariat VACAF

La FACEL dispose de l'agrément CAF pour le dispositif VACAF-aide aux vacances des enfants (AVE). L'aide octroyée se fait en fonction des revenus des familles éligibles.

Ce partenariat a permis d'obtenir une aide pour les séjours atteignant en 2025 8200€ (versés par la CAF), contre 14 490€ en 2024, 18 370€ en 2023 et 21 580€ en 2022. Cette baisse très importante en terme financier ne correspond pas à un accueil moins grand de public fragile. En effet, plusieurs éléments sont à prendre en compte :

- Les critères de la CAF pour l'accès à cette subvention sont de plus en plus stricts (le quotient familial pour avoir le droit à cette aide n'a non seulement pas été revalorisé proportionnellement à l'inflation mais a même été baissé, excluant ainsi de nombreux ayants-droits des années précédentes)
- Surtout, en 2025, plusieurs associations (Sartrouville, Trappes, Rêve-toi et marche et Mantes) ont pu bénéficier des aides « colo apprenante » qui se cumulent peu avec l'aide de la CAF, et ont obtenu des subventions allant de 8 000€ à 34500€ au titre de cette subvention. Cette aide est octroyée aux familles ayant un QF inférieur à 1500.

L'aide VACAF est donc désormais du fait de cette subvention colo apprenante un critère très peu fiable pour avoir une vue du public accueilli. Il devrait le redevenir en 2026 avec la fin annoncée du dispositif « colos apprenantes », le recours à la CAF augmentera certainement à nouveau.



2.

Orientation 2 Approfondir la relecture

« Il peut être proposé une valeur du jour à mettre en œuvre, puis à relire ensemble.⁵ »

La relecture est le lieu qui permet une écoute active des enfants, la mise en œuvre des capacités d'émerveillement, la responsabilisation et la progression personnelle de chaque jeune. Elle peut être faite à partir d'un texte, de paroles de jeunes, d'une vie, de valeurs, de mots proposés chaque jour...

1. Travailler la technique de relecture

- a. en effectuant tout d'abord un travail de diagnostic de ce qui se vit dans nos associations et de recueil des outils existant.

Les visites de séjours en été notamment et plus largement des accueils pendant l'année a permis d'observer comment cette relecture est pratiquée ou non et de tirer des bonnes pratiques.

La question de la responsabilisation des jeunes et des animateurs a été au cœur d'une rencontre avec les directeurs en fin d'année 2025, ce point est au cœur de nos projets éducatifs et pédagogiques. Cette rencontre a mis en lumière que la relecture est un outil essentiel de nos pédagogies de responsabilisation et qu'il fallait mieux former à ses techniques.

Lors du CA de décembre 2025, la question a été posée aux Président.e.s de nos associations adhérentes. La pratique de l'évaluation semble établie mais celle de la relecture est très mal connue. Il a été demandé un outil permettant de cadrer ce qu'est une relecture.

- b. en proposant des outils concrets de relecture à partir de ce travail préalable.

Ce document cadre a été travaillé (présent en annexe 1 de ce rapport) en partant des bonnes pratiques existant sur les associations. Elle est à disposition des directeurs mais aussi des dirigeants associatifs.

2. Former aux différents types de relecture

« En partant des outils réalisés, proposer de vivre des temps de relecture lors de différents temps de formations (WE animateurs...) »

Il a été décidé suite aux réunions des directeurs et de la réunion du conseil d'administration de décembre 2025, que le thème du WE animateurs 2026 porterait sur la relecture pour que les outils créés ne restent pas lettres mortes mais puissent être vécus dans les associations adhérentes.

⁵ Projet éducatif de la FACEL Yvelines, p. 3

3.

Orientation 3

Former les équipes d'animation à la lutte pour la protection des mineurs et contre les violences sexuelles

« Nous sommes attentifs à former ceux qui interviennent auprès des jeunes dans les lieux de vie afin qu'ils travaillent à la cohérence entre leurs paroles et leurs actes. Par cette cohérence, les animateurs pourront devenir un ferment auprès des plus jeunes leur permettant de grandir à leur tour »⁶

Depuis septembre 2025 et jusqu'en mai 2026, la secrétaire générale suit un diplôme universitaire « abus et bientraitance ». Cela permet de prendre de la hauteur et de croiser les regards (psychologue, philosophe, sociologue, juriste...). Cette formation devrait permettre à terme un enrichissement des outils disponibles et des formations proposées.

1. Former les animateurs à une posture d'animateur et à la juste distance

- a. en rendant obligatoire la formation STOP ABUS pour l'ensemble des animateurs pour permettre de connaître les bonnes pratiques, d'adopter la bonne posture et d'être capable d'alerter si un autre ne l'adopte pas

La formation STOP ABUS est désormais proposée lors des sessions BAFA ainsi qu'avant chaque départ en séjour. Progressivement, une véritable culture de la prévention et de la vigilance sur ces questions est en train de s'ancrer dans les pratiques. À ce jour, 2 550 personnes sont certifiées dans les Yvelines, signe d'un engagement concret et partagé.

L'intérêt de cette formation, accessible en ligne en 1h à 1h30, est qu'elle peut être rendue obligatoire pour tous, y compris pour les bénévoles ponctuels, grâce à son format court et simple d'accès. Elle est également validante : chaque participant l'ayant suivie et réussie reçoit un certificat, ce qui garantit un socle commun de connaissances.

- b. en proposant des formations plus poussées sur ces questions avec des cas pratiques à réfléchir ensemble

Cependant, cette première étape que constitue la formation STOP ABUS gagne à être complétée par un temps en présentiel, avec des mises en situation et des cas pratiques travaillés en équipe. L'enjeu est d'apprendre à réfléchir et à agir ensemble, pour ancrer des réflexes communs. Le mot d'ordre reste clair : ne jamais rester seul face à une situation.

Lors des deux sessions générales du BAFA, mais aussi au cours de formations organisées localement par la commission à Trappes, à Mantes, à Saint-Germain-en-Laye..., des situations concrètes ont été étudiées sous forme de cas pratiques pour permettre aux animateurs d'apprendre à analyser, discerner et réagir de manière adaptée et ce en équipe.

Lors d'une rencontre de directeurs en 2025, des cas pratiques ont également été proposés afin de favoriser les échanges d'expériences et d'harmoniser les postures face à des situations parfois complexes.

Enfin, lors du conseil d'administration de fin d'année 2025, plusieurs cas – pour beaucoup issus de faits réellement rencontrés par nos associations au cours d'accueils ou de séjours et anonymisés – ont été soumis

⁶ Projet éducatif de la FACEL Yvelines, p.3

à la réflexion des dirigeants associatifs par le Président de la commission diocésaine pour la protection des mineurs venu pour l'occasion. L'objectif était de leur rappeler pleinement leur mission de protection et leur responsabilité, et de les encourager à exercer une vigilance partagée, sans jamais rester seuls face à une difficulté.

c. en formant les jeunes aux questions liées à la vie affective et sexuelle.

En 2025, les adolescents des Mureaux (environ 40) ont pu bénéficier de l'intervention d'une conseillère formée aux interventions à la vie affective, relationnelle et à la sexualité. Cette proposition peut être déployée dans d'autres associations adhérentes. Cette éducation constitue une des clefs fondamentales de la prévention des violences sexuelles.

2. Développer la culture de la protection

a. en faisant entrer dans la culture et les pratiques de nos associations l'obligation de déclarer tout intervenant même ponctuel sur le TAM (permettant la vérification des casiers judiciaires) et ce avant le début de l'accueil.

Désormais les fiches dans lesquelles un intervenant est mal orthographié ou dont l'identité est incorrecte ne sont plus acceptées par le ministère sur le site internet de déclaration (la fameuse téléprocédure tam). Les directeurs et directrices sont donc de plus en plus vigilant.e.s et en lien avec le SDJES⁷ pour ces procédures qui sont mieux maîtrisées (preuve en est le très faible taux d'invalidité de ces fiches).

b. en diffusant, connaissant et appliquant la procédure de déclaration obligatoire de faits de violences commis sur mineur (déclaration auprès de la CRIP)

De plus en plus de situations font l'objet d'une rédaction d'informations préoccupantes (IP) et envoyées à la CRIP. Sur nos séjours tout particulièrement, la libération de la parole mais aussi l'attention plus grande portée par les équipes d'animation à l'accueil de cette parole et à son traitement (on ne garde pas de secret même si un jeune le réclame) nous permet de réagir plus rapidement et efficacement aux révélations faites par des jeunes, à des situations de « crise » (lorsqu'advient sur un séjour un fait violent) ou à l'analyse de signaux faibles.

3. Savoir réagir face à une situation de violences pendant les accueils

➡ *en créant des outils pour aider à la prise de décision dans une situation de crise, en relayant les outils déjà existants des partenaires.*

Un outil était fin 2025 en cours de rédaction pour répondre à la « gestion de crise », il devrait être disponible pour les camps estivaux 2026, cela permettra de donner des éléments d'aide au discernement pour les directeurs qui rencontrent des situations complexes déstabilisant parfois les équipes.

⁷ Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

4.

Orientation 4

Renforcer le trépied et clarifier le rôle de chacun

Les associations et projets ne peuvent tenir sur le seul charisme de ceux ou celles qui les ont mis en place ou développés. Il est donc nécessaire de mettre en place une structure organisationnelle assurant leur continuité. En 2025, un outil a été créé pour expliquer le trépied et rappeler le rôle de chacun (il est en annexe 2 de ce rapport). Les profils de poste de chacun des pieds sont des documents déjà existants et disponibles.

1. Former chaque acteur du trépied

Les directeurs

En 2025 plusieurs formations des directrices ont été proposées sur la responsabilisation des enfants, la relecture, mais aussi sur la gestion de cas pratiques liés à la protection des mineurs.

Par ailleurs chaque directeur fait l'objet tous les ans d'une visite permettant de s'assurer que les accueils sont « réglementaires » (en suivant la grille d'inspection jeunesse et sports).

Les directrices salariées progressent dans leurs formations, en 2025 une a été officiellement diplômée BAFD, une autre a déposé son bilan final de formation et une s'est engagée dans la formation. Dans de nombreux lieux (Conflans, Mantes ...) des personnes sont envoyées en formation BAFD.

Enfin, les entretiens de fixation d'objectifs, d'évaluation mi-parcours et finale permette aussi de rappeler les attendus et les rôles de chacun dans le trépied.

Les prêtres accompagnateurs/ les séminaristes

En 2025 aucune rencontre n'a eu lieu, toutefois une rencontre est prévue pour 2026.

Les présidents

Une formation est proposée chaque année en lien avec les nouveaux présidents d'aumôneries, celle-ci a eu lieu en 2025 le 20 novembre. Toutefois, très peu de présidents de nos associations adhérentes y participent car les arrivées ne se font pas de manière systématique pour la rentrée, mais selon les dates des AG. Aussi, un suivi particulier et un accueil de chaque président est proposé avec la remise de « kit du président ».

2. Travailler la place de chacun au sein des projets des associations adhérentes

La relecture des projets pédagogiques des associations adhérentes est systématiquement proposée aux Présidents. Pourtant, cette possibilité demeure encore peu mobilisée.

Il nous appartient d'en comprendre les raisons et deux hypothèses peuvent être envisagées :

- soit les Présidents disposent, au niveau local, des ressources nécessaires pour assurer eux-mêmes cette relecture. Dans ce cas, il s'agit d'un point positif : le principe de subsidiarité s'exerce pleinement et de manière bénéfique ;
- soit le travail de relecture n'est pas réalisé par le Président — et il est même possible que les projets ne soient pas toujours présentés en amont de l'accueil ou du séjour. Dans cette situation, il nous faut mieux faire connaître notre proposition d'accompagnement et encourager davantage son utilisation.

Dans tous les cas, l'enjeu demeure le même : garantir l'application de nos projets éducatifs par la qualité des projets pédagogiques qui les mettent en œuvre.

L'année 2025 a été une année de retour à nos fondamentaux : pratique de la relecture pour écouter et responsabiliser, accueil des plus éloignés ou fragiles, les avancées sont déjà visibles (et vous pourrez les observer dans les annexes de ce rapport notamment sur les activités estivales 2025). Pour permettre ces avancées il faut construire sur le roc et donc s'assurer que le cadre soit solide et stable (orientation 4) et sécurisé (orientation 3), sur ces points là également notre nouveau rapport d'orientation a pu se déployer grâce au dynamisme et à l'entrain de nos associations adhérentes.

Nous devons pour cela exprimer notre gratitude à l'ensemble des bénévoles — animateurs, directeurs, prêtres accompagnateurs et responsables associatifs — qui s'engagent année après année. À chaque étape, ils recherchent avec dynamisme et parfois en faisant face à des éléments contraires de nouvelles solutions, qu'elles soient organisationnelles, financières ou pédagogiques, pour que ces actions puissent voir le jour, se développer et porter du fruit.

Marc Dagallier
Président

A handwritten signature in purple ink, reading 'Marc Dagallier'.

Cécile Yameogo
Secrétaire générale

A handwritten signature in blue ink, reading 'Cécile Yameogo'.

ANNEXES



LA RELECTURE

La relecture est une part importante de la pédagogie des patronages. Elle permet de mettre en lien le vécu des enfants et jeunes accueillis et la Parole de Dieu. Elle leur permet aussi de reconnaître l'action de Dieu dans leur vie, dans leurs actions au patronage.

Comme tous les temps spirituels, il est préférable que ces temps de relecture ne soient pas le seul fait des prêtres ou séminaristes mais que tous les animateurs s'emparent de leur préparation afin de les engager sur le sujet, les temps en petits groupes du soir n'en seront que plus forts. Par exemple si vous utilisez « le mot du jour », il faut que ce mot ait été choisi ou présenté lors d'une réunion animateurs préalable.

L'idéal c'est que ce « fil rouge » spirituel soit travaillé en lien avec l'imaginaire et éventuellement avec le calendrier liturgique.

Cet outil de relecture est une proposition aménageable.

1^{er} temps

Vécu souvent le matin, en différentes étapes :

1. Lecture d'un texte de la Bible ou lecture (ou jeu) d'une vie de Saint
2. Il peut être envisagé un temps de désert (avec l'aide ou non d'un sablier), un temps vécu de silence pendant quelques minutes
3. On en tire une vertu (ou « mot du jour », par exemple : l'émerveillement, la fraternité, l'obéissance...)
4. On peut aussi tirer de ce mot, un défi (personnel + collectif ou seulement personnel)

Par exemple :

- **Récit de la création**
 - Mot du jour : contemplation
 - Défi personnel : s'arrêter 10 minutes en silence, seul dans la nature
 - Défi collectif : ne rien laisser comme trace dans la nature, pas un papier, pas une fleur arrachée...
- **Récit du bon samaritain**
 - Mot du jour : fraternité
 - Défi personnel : s'asseoir à table à côté de quelqu'un que l'on connaît peu
 - Défi collectif : que les prénoms de l'ensemble du groupe soient connus de tous

2^{ème} temps

Le soir, un temps de relecture de la journée est proposé sur le fondement de ce mot et/ou de ce défi en petit groupe pris en charge par un animateur :

L'animateur propose aux enfants/jeunes de répondre aux questions suivantes (à adapter) :

- Ai-je pu mettre en œuvre ce défi ?
- Qu'est-ce que j'ai ressenti ?
- Est-ce que ça me donne envie de changer des choses dans ma vie (dans ma famille, à l'école, au collège, avec mes amis ?)
- En quoi ce que j'ai vécu me donne des raisons d'espérer ?

3^{ème} temps

Les réflexions des groupes peuvent être remontées et confiées lors d'un temps de prière.



LE TRÉPIED

« La corde à trois fils ne se rompt pas facilement. » Ecclésiaste 4:12

Les associations et projets ne peuvent tenir sur le seul charisme de ceux ou celles qui les ont mis en place ou développés. Il est donc nécessaire de mettre en place une structure organisationnelle assurant leur continuité, en particulier lors du départ de certains acteurs.

Le trépied proposé vise à répartir les tâches afin de :

- permettre de poser des regards croisés et complémentaires sur les projets et plus largement sur le développement de l'association,
- éviter que tout repose sur les épaules d'un seul avec le risque d'une usure importante et d'une main mise.

LE PRÉSIDENT

Il est le garant de l'objet associatif (art. 2 des statuts types) et du projet éducatif (**qui dans nos associations doit trouver sa place dans le projet pastoral du curé**).

Représentation de l'association :

Les pouvoirs du président sont définis par les statuts ou le règlement intérieur de l'association. D'une façon générale, le président est habilité à représenter l'association dans tous les actes de la vie civile. En cette qualité, le président *peut donc signer les contrats au nom de l'association*. Il peut déléguer ses pouvoirs (au directeur par exemple dans un contrat de délégation qu'il doit rédiger et contrôler)

Garant du projet éducatif :

Il doit donc relire et valider les projets pédagogiques du directeur (pour les accueils de loisirs et les séjours) en s'assurant qu'ils sont en cohérence avec le projet éducatif et les orientations de l'association.

Gestion administrative, financière et RH :

Il est également le garant de la bonne gestion administrative et financière de l'association et est celui qui s'assure que tout fonctionne selon le cadre légal (déclarations TAM par exemple), les statuts et des procédures internes (règlement intérieur le cas échéant). Il est le responsable hiérarchique local du directeur et doit donc l'accompagner.

LE PRÊTRE

Il s'assure que le projet éducatif et les projets pédagogiques qui en découlent trouvent leur place dans le projet pastoral de la paroisse.

Il est le garant du caractère propre de nos associations et à ce titre, il rencontre très régulièrement le directeur pour parler de l'imaginaire, des activités à mettre en œuvre... Il participe aux réunions avec les animateurs régulièrement pour les connaître, les former le cas échéant (à la mise en œuvre de temps spirituels), s'assure de la relecture.

Dans ses fonctions, il fait partie du bureau de l'association, mais quand il est en position d'animateur il est sous la responsabilité du directeur.

LE DIRECTEUR

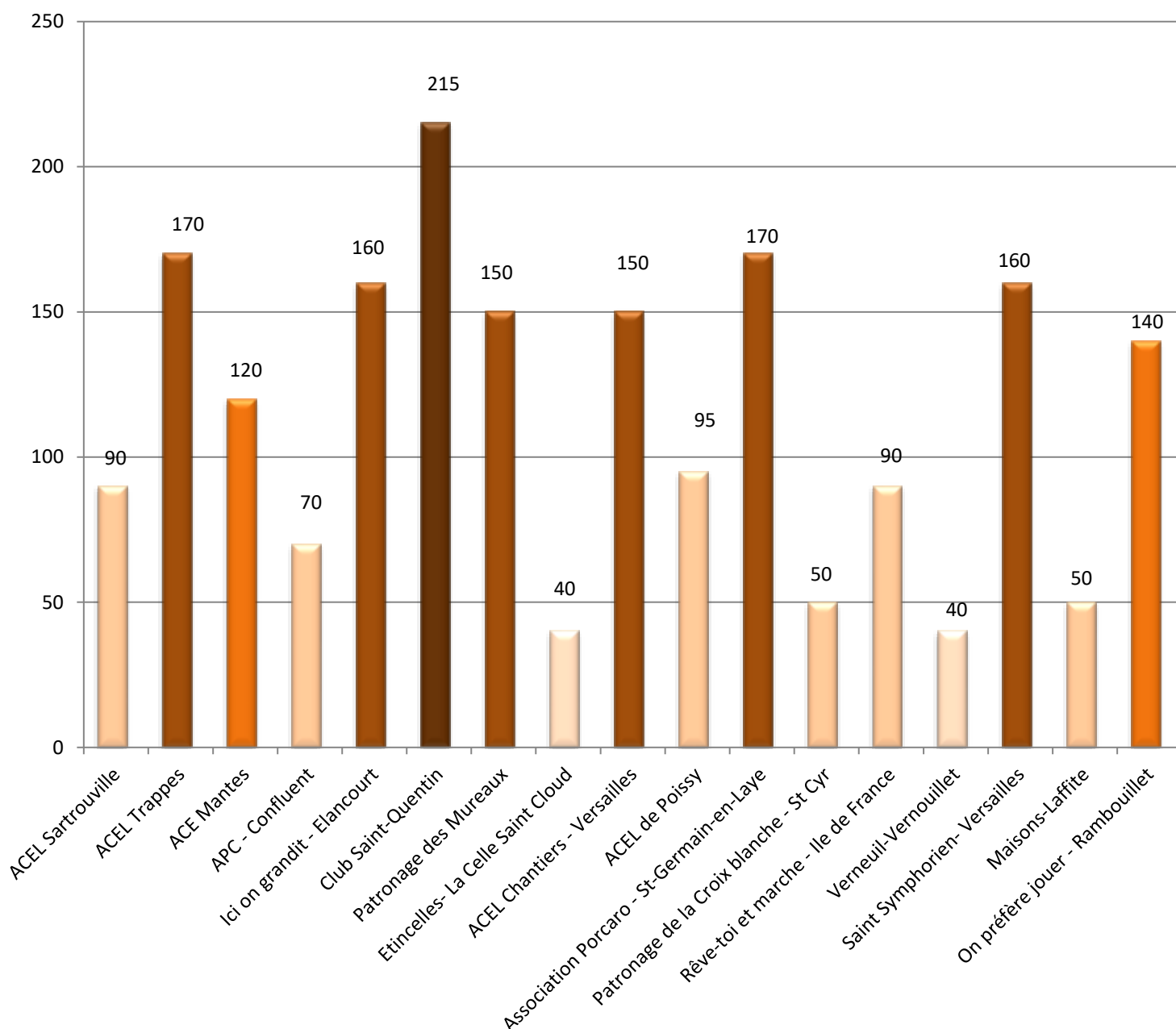
Il est celui qui élabore et met en œuvre le projet pédagogique avec son équipe d'animateurs en cohérence avec le projet éducatif auquel il doit adhérer.

Ses fonctions sont définies par l'article 25 de l'arrêté du 15 juillet 2015 : «

- élaborer et mettre en œuvre avec son équipe d'animation, dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs, un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif et prenant notamment en compte l'accueil de mineurs atteints de troubles de la santé ou porteurs de handicaps ;
- situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif ;
- coordonner et assurer la formation de l'équipe d'animation ;
- diriger les personnels et assurer la gestion de l'accueil ;
- développer les partenariats et la communication. »

Il est le responsable de la sécurité sur un accueil collectif de mineurs, il est donc le responsable de celle-ci et décisionnaire en la matière. Il est le responsable hiérarchique des animateurs.

Bénéficiaires 2025



LIEUX D'IMPLANTATION 2025



Eté 2025

-l'échappée Belle du 28 juin au 5 juillet : camp itinérant en VTT pour les collégiens et lycéens - 150 collégiens et lycéens, 55 personnes dans l'encadrement (cuisine, voiture balai, réparation des vélos, assistants sanitaires...)

-colo du patronage ND de l'espérance en Vendée du 15 au 21 juillet pour les 7/14 ans - 41 enfants et 15 animateurs

-camp de l'ACE de Mantes du 7 aux 14 juillet à Bournezeau pour les enfants - 35 enfants - 12 animateurs - 3 bénévoles en cuisine

-camp de l'ACE de Mantes du 15 au 24 juillet à Bournezeau pour les ados - 54 ados-12 animateurs – 3 bénévoles en cuisine

-camp de Conflans pour les enfants du 5 au 19 juillet en Haute Savoie (Le reposoir) - 40 jeunes + 8 animateurs

-Colo de Poissy du 6 au 13 juillet en Savoie (Saint Colomban des Villards)- 45 enfants et ados + 12 animateurs

-camp de Versailles du 6 au 11 juillet dans une MFR de la Somme - 33 enfants et ados + 15 animateurs et bénévoles

-camp enfants du patronage des Mureaux à Soligny la Trappe du 7 au 13 juillet- 45 enfants 8 animateurs + 2 bénévoles en cuisine

-camp ados du patronage des Mureaux vers Châtellerauld du 14 au 24 juillet - 70 ados - 12 animateurs + 2 bénévoles en cuisine

-5 camps organisés par l'association Rêve-toi et marche à St Malo en août : voir toutes les dates sur leur site <https://revetoietmarche.com/sejours-2025/> 100 enfants – 50 animateurs

-camp enfants du patronage de St Germain-en-Laye à Maule du 12 au 19 juillet -41 enfants -8 animateurs

-camp de la Celle St Cloud pour les enfants à Portbail du 4 au 17 août - 24 enfants -8 animateurs

-camp enfants de l'ACEL Sartrouville du 13 au 21 juillet à l'île de Batz – 42 enfants - 12 animateurs

-2 semaines d'accueils de loisirs à Sartrouville début juillet et fin août – 35 enfants – 6 animateurs

-camp ados de l'ACEL de Trappes à Suggères du 12 au 20 juillet - 45 ados - 9 animateurs

-Mini séjour et accueil à l'ACEL de Trappes tout le mois de juillet puis fin août

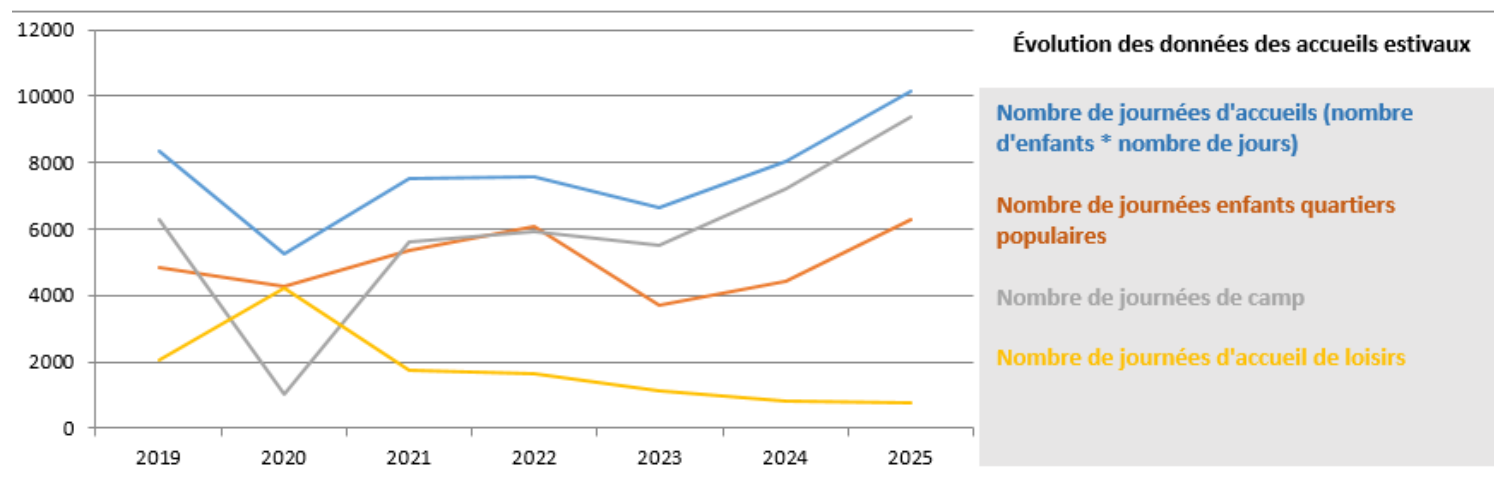
- notamment un séjour à St Lambert des Bois du 7 au 11 juillet- 36 enfants + 10 animateurs
- au Poney club à Epineau-les-Vauves du 25 au 29 août - 28 enfants + 6 animateurs
- des semaines d'accueil avec nombreuses sorties tout juillet – 35 enfants + 14 animateurs

TOTAL : 1192 enfants et animateurs et bénévoles en cuisine (914 enfants et 278 animateurs et bénévoles)

DONNÉES ÉTÉ 2025

Année	Total quartiers populaires	Total camps	Total accueils de loisirs	Total
2017	4350	4613	1503	6116
2018	3532	4717	1358	6075
2019	4833	6282	2038	8320
2020	4257	1020	4221	5241
2021	5369	5613	1759	7522
2022	6074	5916	1639	7555
2023	3716	5525	1115	6640
2024	4443	7218	825	8043
2025	6279	9377	790	10167

Les chiffres sont en nombre de journées c'est-à-dire en nombre d'enfants accueillis * nombre de jours



Durant l'été 2025, le nombre de journées en accueils sans hébergement a continué à diminuer légèrement mais dans le même temps le nombre de journées en camp a augmenté fortement (passant de 7218 en 2024 à 9377 en 2025 soit une augmentation de presque 30%). L'augmentation du nombre de journées d'activités dans nos associations présentes en QPV (quartier politique de la ville) est particulièrement notable et retrouve son niveau de 2022 le dépassant même légèrement.